

CONSULAT GENERAL DE FRANCE
A TANANARIVE

CENTRE MEDICO SOCIAL

18, RUE DR VILLETTE ISORAKA
☎ : (00 261) 20 22 236 62
FAX : (00 261) 20 22 624 29

CONSEILS SANITAIRES AUX RESIDENTS
OU EXPATRIES FRANÇAIS ET
EUROPEENS A MADAGASCAR

*Docteur Jean Marie BERTHEZENE
Médecin Chef*

Et

*Docteur Jeannot RAMAMONJISOA
Médecin Adjoint*

1-GENERALITES :

2-LES VACCINATIONS

2-1 Obligatoires

2-2 Conseillées

3-LE PALUDISME

3-1 Répartition des risques de transmission du paludisme selon les régions de Madagascar

3-2 Eviter les piqûres de moustique

3-3 La chimioprophylaxie

3-4 Cas particulier des femmes enceintes

4- RISQUES LIES AUX INSECTES ET AUTRES ANIMAUX

4-1 Moustiques

4-2 Arthropodes

4-3 Les chiens, chats et lémuriers

5- LES DIARRHEES

6- LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

7 LES RISQUES ACCIDENTELS

8- HYGIENE

8-1 Hygiène alimentaire

8-2 Hygiène corporelle et générale

9- TROUSSE A PHARMACIE

10- PRECAUTIONS PARTICULIERES

10-1 Les enfants

10-2 Les femmes enceintes

10-3 Les patients atteints d'affections chroniques.

10-4 Voyage en avion.

11-EN CAS D'URGENCES

11-1 Urgences et consultations à domicile

11-2 Ambulances

11-3 Pharmacies

1-GENERALITES

Il est facile d'éviter la majorité des incidents sanitaires à Madagascar en respectant quelques règles prophylactiques simples.

Les principales concernent **les vaccinations, l'hygiène de l'alimentation, la prévention anti-palustre, les comportements à risque** (circulation routière, sport, sexe).

Se munir d'une trousse à pharmacie permet d'être autonome en déplacement.

Au cours de votre séjour, vous pouvez nécessiter une hospitalisation et si les structures locales ne permettent pas une bonne prise en charge une évacuation sanitaire sera alors nécessaire, les garanties proposées par votre assurance rapatriement seront alors d'une grande utilité.

Il est irresponsable de séjourner à Madagascar sans un contrat d'assurance rapatriement et de ne pas en vérifier les clauses.

Vous pouvez poser vos questions en interrogeant par mail les médecins du Centre Médico Social : cms@blueline.mg

2-LES VACCINATIONS :

L'intérêt de la vaccination est majeur pour la prévention des maladies infectieuses

La mise à jour des vaccinations obligatoires et recommandées en France est la première étape indispensable à l'établissement d'une couverture vaccinale individuelle correcte :

- **2-1- Obligatoires :**
 - o 3 obligatoires : **Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite,**
 - o 9 recommandées : **BCG, Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Hépatite B, Pneumocoque, Rougeole, Oreillons, Rubéole, Papillomavirus.**
- **2-2- Conseillés.**

A Madagascar compte tenu du contexte nous recommandons en plus :

- **La grippe**
- **Hépatite A**
- **Fièvre typhoïde**
- **Le rotavirus pour les nourrissons.**

Les vaccins dont on peut se passer :

- **La fièvre jaune** mais elle vous sera demandée si vous vous rendez en Afrique Australe
- **La varicelle**
- **La méningite**
- **La rage** doit s'envisager pour les professions à risque.
- **Le choléra**

3-PALUDISME

SE PROTÉGER DU PALUDISME A MADAGASCAR :

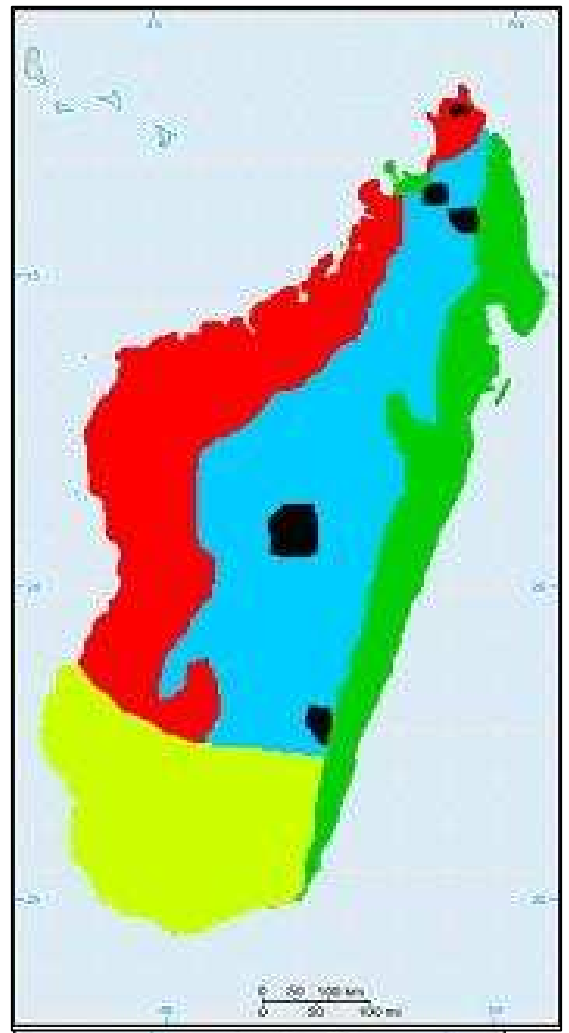
- Aucun moyen préventif n'assure à lui seul une protection totale.
- Il convient donc d'insister sur la nécessité de l'observance simultanée d'une protection contre les piqûres de moustiques et une bonne chimioprophylaxie (observance du traitement prescrit) qui permettent de réduire le risque de contracter le paludisme.
- **3-1-Répartition des risques de transmission du paludisme selon les régions à Madagascar**

La côte Est et Nosy Be (vert)= ariès équatorial
= **Risque +++**
où la transmission est pérenne et le paludisme hyper endémique,

La côte Ouest= Faciès tropical (rouge)
= **Risque ++**
Le risque d'infection palustre est plus important en saison des pluies.

Les Hautes Terres Centrales (bleu)
= **Risque 0 à +**
Son altitude varie de 900 mètres à 2000 mètres,
- Sans transmission du paludisme au-dessus de 1500 mètres
- Le paludisme est épisodique aux altitudes comprises entre 1000 et 1500 mètres,
- Stable à un taux faible entre 900 et 1000 mètres d'altitude.

Le sud (jaune)= Faciès austral
= **Risque 0 à +**
Dans le Sud, les pluies sont occasionnelles et la saison sèche peut durer plus de douze mois.
La pluviométrie est inférieure à 500 mm, avec de très grandes variations d'une année à l'autre.



- **3-2-Eviter les piqûres de moustique**

Les moustiques qui transmettent le paludisme appartiennent au genre Anophèles et piquent habituellement entre le coucher et le lever du soleil.

C'est donc pendant cette période que la protection doit être maximale (cf. précaution contre les piqûres de moustique)

- **3-3 La chimioprophylaxie** (prévention du paludisme)

La prescription ou la non prescription (famille de médicament, durée du traitement) dépend de la durée de séjour, de la région à visiter et de l'état physiologique du voyageur.

Les médecins du CMS pourront répondre à vos interrogations.

- **3-4 Cas particulier des femmes enceintes:**

L'institut Pasteur de Madagascar et L'OMS recommande soit :

- une chimioprophylaxie pour les femmes enceintes pendant toute la durée de la grossesse, pendant toute l'année et partout à Madagascar(IPM).
- un traitement préventif intermittent.

Dans tous les cas contacter le CMS .

4-RISQUES LIES AUX INSECTES ET AUTRES ANIMAUX

4-1 Les moustiques :

Ils sont les vecteurs de nombreuses maladies parasitaires et virales

Les moustiques qui transmettent le Paludisme (*Anophèles*) piquent habituellement entre le coucher et le lever du soleil.

Ceux qui transmettent la Dengue et le Chikungunya piquent le *jour* (*Aèdes*)

Le port de vêtements imprégnés et couvrant et l'utilisation d'une moustiquaire imprégnée d'insecticide sont indispensables pour se protéger des piqûres de moustiques. Les kits d'imprégnation sont disponibles en pharmacie et grandes surfaces. Les produits recommandés sont la deltaméthrine et la perméthrine.

Il existe de nombreux répulsifs cutanés mais aucun n'a la certification pour l'utilisation chez les enfants de moins de 2 mois.

Respecter 3 applications maximum par jours.

Il faut éviter les surinfections des piqûres par grattage en utilisant des antiseptiques et des antihistaminiques.

4-2 Les arthropodes :

Les tiques doivent être retirées en tournant sans forcer afin de ne pas casser l'appareil buccal dans la plaie qui doit être désinfectée.

Les puces des rats peuvent transmettre la peste présente à Madagascar sur les plateaux. La prophylaxie passe par la dératisation et la lutte contre les puces.

Les envenimations par piqûre d'araignée, de scorpion ou de scolopendre sont très douloureuses mais peu toxiques à Madagascar. Ces venins sont généralement thermosensibles et se dégradent à partir d'une température de 60° (eau chaude, cigarette)

4-3 Les chiens ,les chats et lémuriens :

La rage est présente sur le territoire

La règle est de ne pas approcher les animaux peu familiers, de ne pas les caresser. **Vous devez consulter rapidement en cas de morsure, de griffure ou de léchage sur une plaie** afin d'entreprendre une vaccination antirabique immédiatement.

La vaccination préventive ne se justifie que pour les sujets professionnellement exposés.

5-LES DIARRHEES :

Généralement l'épisode diarrhéique aigu bénin est spontanément résolutif en 1 à 3 jours, mais son inconfort incite à le traiter.

Il est souvent lié à la consommation d'aliments infectés par des bactéries et ou des parasites.

Eviter l'ingestion d'aliments à risque, fruits et légumes non lavés, les produits laitiers artisanaux.

La transmission par les mains souillées est très importante, il est impératif de respecter les règles d'hygiène.

La réhydratation par voie orale avec des solutés minéralisés et énergétiques est indispensable (solution de réhydratation orale, à défaut Coca-Cola dégazéfié)

Les anti-diarrhéiques anti-sécrétoires type **Tiorfan**[°] peuvent être utilisés, les anti-diarrhéiques moteur type **Imodium**[°] sont à réserver à des circonstances particulières.

Une antibiothérapie est indiquée dans les formes fébriles ou avec des selles sanglantes. Une quinolone type **Ciprofloxacine**[°] **500 mg 1cpx2** par jour pendant 3 jours doit être utilisée sauf chez l'enfant et la femme enceinte où on utilisera le **Bactrim**[°]

6-LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Le risque d'IST est majeur à Madagascar

La syphilis, la gonococcie, l'herpès génital et les chlamydias sont très fréquents.

Le SIDA est en constante progression ces dernières années.

Le préservatif reste le seul moyen efficace de se protéger et de protéger ses partenaires (Exigez des préservatifs aux normes européennes.).

La vaccination contre l'hépatite B est indispensable.

En cas d'exposition accidentelle, consultez un médecin dans les plus brefs délais.

7-LES RISQUES ACCIDENTELS :

Les accidents représentent 30% des évacuations sanitaires.

Une extrême vigilance au volant est fortement recommandée en raison de l'état des infrastructures routières et du comportement des usagers (défaut d'entretien du véhicule , assurance et de permis de conduire).

L'absence de structure efficace pour la prise en charge des polytraumatisés impose une extrême prudence lors des déplacements par la route et de la pratique de certains sports à risque.

Sur la ville de Tananarive, en cas d'accident corporel **appeler le 18**, les sapeurs pompiers interviennent en ambulance sur les lieux de l'accident

Il n'existe pas de caisson hyperbare sur l'île pour le traitement des accidents de plongée.

8-HYGIENE :

8- 1 Hygiène alimentaire :

Se laver les mains avant les repas et toute manipulation d'aliments et après passage aux toilettes.

Le lait doit être pasteurisé ou bouilli.

En cas de doute sur l'eau consommer des eaux en bouteilles capsulées.

Peler les fruits, éviter les coquillages, les crudités, les plats réchauffés.

Ingestion de fraises et la viande de porc ma cuite peuvent être à l'origine de la cysticercose (maladie tropicale).

8-2 Hygiène corporelle et générale :

Ne pas marcher pieds nus.

Ne pas s'allonger à même le sable.

Ne pas marcher ou se baigner dans les eaux douces stagnantes (risques de bilharziose)

Se protéger du soleil.

9-TROUSSE A PHARMACIE :

Nous vous conseillons au minimum d'avoir lors de vos déplacements en province une trousse contenant :

- ◆ un antibiotique : **Ciprofloxacine° et Bactrim°**
- ◆ un antalgique, antipyrétique (contre la fièvre) : **Paracétamol°**
- ◆ un antidiarrhéique : **Tiorfan°**
- ◆ un antiallergique : **Solupred° et Atarax°**
- ◆ un antiémétique (antivomitif) : **Primpéran°**
- ◆ un soluté de réhydratation : **GES 45° ou SRO**
- ◆ un antipaludique : **Coartem°, Malarone°**
- ◆ un collyre en monodose : **Oflocet° et Sérum physiologique°**
- ◆ un thermomètre incassable
- ◆ un kit pansement avec : **Bétadine°, compresses, sparadrap, ciseaux, pince à épiler**
- ◆ un tube de **Biafine°** (brûlures)
- ◆ une crème solaire écran total

10 PRECAUTIONS PARTICULIERES :

10-1 - Les enfants

Il faut renforcer les mesures d'hygiène habituelles chez les enfants ainsi que **la mise à jour des vaccins obligatoires, recommandés et conseillés.**

En cas d'urgence, s'adresser au service d'urgence de l'hôpital militaire (ancien Girard et Robic)

Tél fixe: 00261 23 397 51

mobile: 00261 32 07 230 30

10-2 - Les femmes enceintes

L'échographie morphologique et certains examens spécifiques sont à réaliser **préférentiellement à la Réunion ou en France métropolitaine.**

Pour les voyages longs courrier, **un certificat médical établi par le médecin référent de la compagnie vous sera demandé.**

Vérifier que la police d'assurance maladie et ou rapatriement couvre la grossesse.

10-3 - Les patients atteints d'affections chroniques

On conseillera de:

◆ Vous munir d'un compte-rendu médical, mentionnant les traitements en cours

- ◆ Prévoir une quantité suffisante des médicaments spécifiques (trois mois)
- ◆ Se renseigner sur la disponibilité de ces médicaments sur place en prenant contact avec le CMS du Consulat Général de France à Tananarive

Tél fixe: 00 261 20 22 236 62

fax: 00 261 20 22 624 29

mél: cms@blueline.mg

10-4 - Voyage en avion

Se munir de toutes les ordonnances des médicaments emportés en cabine **si possible avec un certificat médical spécifiant la nécessité de ces traitements pendant le vol.**

Se renseigner auprès de la compagnie des conditionnements des médicaments autorisés en cabine.

Tenir compte du décalage horaire pour la prise de certains médicaments (contraceptifs oraux, anticoagulants, insuline...).

11 EN CAS D'URGENCES

11-1 Urgences et consultations à domicile

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture du CMS :

Lundi au jeudi : 08h à 12h15 et 13h30 à 17h

Vendredi : 08h à 12h 15 et 13h30 à 16h 45

Vous pouvez contacter :

❖Hôpital Militaire (service des urgences) :	23 397 53 / 032 07 230 30
❖Médical Plus (Ankaditoho)	22 567 58 / 033 11 613 05
❖Espace Médical (Ankadivato)	22 625 66
❖CDU (cité planton)	22 329 56
❖Assistance Plus (Ivato)	032 07 801 10
❖Dr Brun (Ankadivato)	22 339 78 /033 11 266 66
❖Dr Lespagne RADILOFE Tania(Ampandrianomby)	22 404 43
❖Dr RAMANDIMBISOA TOMBO(villa Raoul Ivandry près DHL):	032 07 817 74/22 429 90

11-2 AMBULANCES

❖Médical Plus	22 567 58 / 033 11 613 05
❖Espace Médical	22 625 66
❖Hôpital Befelatanana	032 04 925 26
❖Ambulance communale	22 200 40
❖Pompier	18/118/22 225 66
❖Polyclinique Ilafy	22 425 66 / 22 425 69
❖Clinique Mpitsabo Mikambana°	22 235 55

11-3 PHARMACIES

❖Pharmacie Principale(Ivandry)	22 439 150.
❖Pharmacie Métropole (Antaninarenina)	22 200 25
❖Pharmacie de Tana (Antsahavola)	22 207 17